

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 an 12 fr.
6 mois 7 fr.
3 mois 4 fr.
Suisse
Etranger

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

Au St-Pierre

Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Etranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour

La Lettre du Saint-Père à l'évêque français sur le Sillon est un des actes du pontificat de Sa Sainteté Pie X qui auront le retentissement le plus grand et le plus prolongé non seulement parmi les catholiques français, mais dans le monde catholique en général.

Si jamais document mérita d'être appelé lumineux, c'est bien la lettre pontificale sur le Sillon. Sa limpidité et sa précision sont admirables; les ombres de l'équivoque qui enveloppaient l'œuvre du Sillon s'évanouissent au jour éclatant que la lettre projette sur ces questions.

On n'aura pas manqué d'être frappé, en lisant la lettre pontificale, par la tendresse touchante et vraiment paternelle avec laquelle Pie X parle des chefs et des adeptes du Sillon. Il ne leur ménage point l'éloge et l'admiration, pour autant qu'il s'agit de la pureté des vues qui les ont guidés et de la générosité de leur dévouement au bien général.

Aussitôt connue la lettre pontificale condamnant les doctrines du Sillon et ordonnant à cette association de se réformer en se mettant sous la juridiction des évêques, les reporters des journaux se sont précipités chez M. Marc Sangnier, le chef du Sillon, pour connaître ses sentiments.

Le Peuple français, organe catholique, déclare que M. Sangnier lui a fait répondre qu'il déclinait, pour vingt-quatre heures, toute interview. Par contre, le Temps et les Débats publient des déclarations que M. Sangnier aurait faites à leurs envoyés.

M. de Bülow n'a été pour la monarchie qu'un roseau point en fer; au premier souffle d'orage antidynastique, il a plié et a laissé son maître recevoir toute la bourrasque. Le chancelier actuel, M. de Bethmann-Hollweg, comprend autrement son rôle.

Au moment de quitter Danzig, l'empereur allemand a prononcé un nouveau discours, dans lequel il a développé deux points de son allocution de Königsberg. Il est revenu sur la mission divine du pouvoir et sur la collaboration de tous les citoyens pour le bien de l'Etat.

Voici les résultats des élections portugaises connues jusqu'à l'heure actuelle: 90 ministériels, 40 monarchistes conservateurs, 14 républicains.

Le cabinet belge. M. de Broqueville, député de Turnhout, a été nommé ministre des chemins de fer.

mission de restrictions fâcheuses. M. Sangnier aurait dit qu'il n'y a dans l'Encyclique (sic) que la condamnation d'idées mal interprétées. Il aurait ajouté que, le Pape n'ayant rien dit de l'organe du Sillon, la Démocratie, il continuera à s'occuper de cette œuvre, qui lui est personnelle; car, aurait dit M. Sangnier, je considère que ce serait une lâcheté que de m'arrêter dans la voie que je me suis tracée. Je travaillerai tant que je pourrai et quand toutes les issues me seront fermées, j'aurai ma conscience pour moi; mais je suis persuadé que le Pape finira par comprendre un jour ou l'autre notre bonne volonté.

Nous aimons à espérer que notre dédicace à l'endroit des déclarations prêtées à M. Sangnier se trouvera justifiée par des rectifications ultérieures; car ces propos et d'autres, que nous préférons passer sous silence, révéleraient, s'ils étaient authentiques, des dispositions dont les admirateurs du généreux promoteur du Sillon ne pourraient que s'affliger profondément.

La Gazette de l'Allemagne du Nord a publié au sujet des commentaires de la presse sur le discours de Königsberg la note officielle que voici: Il est facile de répondre à la question de savoir ce que fera le chancelier de l'empire. Celui-ci sait combien il entre peu dans les idées de l'empereur et roi de se mêler aux luttes actuelles des partis et de donner à son discours le sens absolutiste qui lui a été prêtée dans un but d'agitation politique.

M. de Bülow n'a été pour la monarchie qu'un roseau point en fer; au premier souffle d'orage antidynastique, il a plié et a laissé son maître recevoir toute la bourrasque. Le chancelier actuel, M. de Bethmann-Hollweg, comprend autrement son rôle.

Le comte d'Ehrenthal est arrivé hier matin à Salzbourg et a reçu à midi la visite du marquis di San Giuliano, ministre des affaires étrangères d'Italie. L'entretien a duré une heure et demie.

Voici les résultats des élections portugaises connues jusqu'à l'heure actuelle: 90 ministériels, 40 monarchistes conservateurs, 14 républicains.

Le cabinet belge. M. de Broqueville, député de Turnhout, a été nommé ministre des chemins de fer.

Revendications irlandaises. Le chef politique irlandais Redmond a déclaré, dans un discours prononcé à Killenny, qu'il est impossible au gouvernement anglais de revenir sur ses promesses à l'égard de l'autonomie de l'Irlande. Le parti irlandais, a-t-il ajouté, sera assez fort dans ce cas improbable pour le chasser du pouvoir, dès que la question des Lords sera réglée.

Les nègres des Etats-Unis. Un nègre distingué de Washington (Etats-Unis), M. Booker Washington, arrivé à Londres pour étudier les conditions de la classe pauvre, a déclaré à un journaliste qu'on ne connaît les nègres que par les rapports de lynchage, mais qu'on ignore leurs progrès. Quand ils fondent un collège ou une banque, dit-il, les journaux n'en parlent pas. On ne dit pas non plus que de deux pour cent de nègres lettrés qu'il y avait en 1865, la proportion est passée à cinquante-sept pour cent.

de nous laisser à chaque race ses particularités et sa saveur propre. Ainsi les races et les sociétés industrielles doivent joindre leurs mains pour le travail en commun, pour s'acquitter de toutes les nécessités demandées par l'Etat. Que l'agriculteur prenne la main du marchand, que celui-ci mette la main dans celle de l'industriel, que celui qui appartient à un parti saisisse la main de celui qui a d'autres opinions, lorsqu'il s'agit de faire quelque chose de grand pour notre patrie. Que chaque confession supporte l'autre avec amour. Alors nous pourrions ressembler à l'image des grands hommes allemands qui ont vécu et travaillé ici-même; alors nous pourrions surmonter les difficultés qui s'amoncellent devant nous, et surtout où elles se présenteront nous les surmonterons.

Ce sont là de nobles paroles. On remarquera que l'empereur demande le respect des races et le support mutuel entre les confessions. La déclaration impériale sur le respect dû aux races sera entendu avec une joyeuse surprise à l'extrême ouest comme à l'extrême est de l'Allemagne: Alsaciens-Lorrains et Polonais l'enregistreront avec une profonde satisfaction; les pangermanistes ne seront pas contents; mais dans la balance des intérêts de l'empire, l'union et la paix entre les races et les confessions pèsent infiniment plus aux yeux de Guillaume II que le chauvinisme agressif et semeur de divisions qui prétend, bien à tort, travailler seul à la grandeur de l'Allemagne.

Il n'est pas autrement de la justice et de l'égalité. Il travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité qui serait par là-même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social. Ainsi la démocratie seule inaugurerait le règne de la parfaite justice! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement qu'on ravale, de la sorte, au rang de gouvernements de pis-aller impuissants? Au reste, le Sillon se heurte encore sur ce point à l'enseignement de Léon XIII. Il aurait pu lire dans l'Encyclique déjà citée du Principat politique que, « la justice sauvegardée, il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres »; et l'Encyclique fait allusion à la triple forme de gouvernement bien connue. Elle suppose donc que la justice est compatible avec chacune d'elles. Et l'Encyclique sur la condition des ouvriers n'affirme-t-elle pas clairement la possibilité de restaurer la justice dans les organisations actuelles de la société, puisqu'elle en indique les moyens? Or, sans aucun doute, Léon XIII entendait parler, non pas d'une justice quelconque, mais de la justice parfaite. En enseignant donc que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, il enseignait que, sous ce rapport, la démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les sillonnistes qui prétendent le contraire, ou bien refusent d'écouter l'Eglise ou se forment de la justice et de l'égalité un concept qui n'est pas catholique.

Il n'est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles. Or, la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quel que soient qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres au point que, soulager un malheureux, c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager. Certes, l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps, pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur.

Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du Ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou comme on dit encore par la solidarité universelle, il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union

des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ. Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal et la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le Sillon place une fautive idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, n'obéissant qu'à elle-même, et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain, tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour, quand viendra-t-il? A moins de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du Sillon), viendra-t-il jamais? Est-ce que les saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là? Et les humbles de la terre, qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon, au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au Ciel parmi les princes de son peuple?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du Sillon. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple sur sa manière de comprendre le pouvoir coercitif de l'Eglise. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du Sillon et sur son action sociale.

LETTRE DU PAPE

aux cardinaux archevêques et évêques français SUR LE « SILLON » (Suite.)

Réfutation des erreurs sociales du « Sillon »

Après avoir relevé les notions erronées du Sillon sur l'autorité, la liberté et l'obéissance, le Saint-Père poursuit:

Il n'est pas autrement de la justice et de l'égalité. Il travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité qui serait par là-même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social.

Il n'est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles. Or, la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quel que soient qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres au point que, soulager un malheureux, c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager. Certes, l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps, pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur.

Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du Ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou comme on dit encore par la solidarité universelle, il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union

des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ. Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal et la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le Sillon place une fautive idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, n'obéissant qu'à elle-même, et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain, tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour, quand viendra-t-il? A moins de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du Sillon), viendra-t-il jamais? Est-ce que les saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là? Et les humbles de la terre, qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon, au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au Ciel parmi les princes de son peuple?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du Sillon. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple sur sa manière de comprendre le pouvoir coercitif de l'Eglise. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du Sillon et sur son action sociale.

L'esprit et les méthodes du « Sillon ». Les doctrines du Sillon ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catholique, et, bien plus, on s'essaye à les vivre. Le Sillon se regarde comme le noyau de la cité future; il la reflète donc aussi fidèlement que possible. En effet, il n'y a pas de hiérarchie dans le Sillon. L'élite qui le dirige s'est dégagée de la masse par sélection, c'est-à-dire en s'imposant par son autorité morale ou par ses vertus. On y entre librement comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est tout ensemble maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact leurs âmes; de là, l'âme commune du Sillon. On l'a défini « une amitié ». Le prêtre lui-même, quand il y entre, abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce, et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade.

des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ. Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal et la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le Sillon place une fautive idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, n'obéissant qu'à elle-même, et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain, tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour, quand viendra-t-il? A moins de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du Sillon), viendra-t-il jamais? Est-ce que les saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là? Et les humbles de la terre, qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon, au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au Ciel parmi les princes de son peuple?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du Sillon. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple sur sa manière de comprendre le pouvoir coercitif de l'Eglise. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du Sillon et sur son action sociale.

L'esprit et les méthodes du « Sillon »

Les doctrines du Sillon ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catholique, et, bien plus, on s'essaye à les vivre. Le Sillon se regarde comme le noyau de la cité future; il la reflète donc aussi fidèlement que possible. En effet, il n'y a pas de hiérarchie dans le Sillon. L'élite qui le dirige s'est dégagée de la masse par sélection, c'est-à-dire en s'imposant par son autorité morale ou par ses vertus. On y entre librement comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est tout ensemble maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact leurs âmes; de là, l'âme commune du Sillon. On l'a défini « une amitié ». Le prêtre lui-même, quand il y entre, abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce, et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade.

Dans ces habitudes démocratiques et les théories sur la cité idéale qui les inspirent, vous reconnaîtrez, Vénérables Frères, la cause secrète des manquements disciplinaires que vous avez dû, si souvent, reprocher au Sillon. Il n'est pas étonnant que vous ne trouviez pas chez les chefs et chez leurs camarades ainsi formés, fussent-ils séminaristes ou prêtres, le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à vos personnes et à votre autorité; que vous sentiez de leur part une sourde opposition, et que vous ayez le regret de les voir se soustraire totalement, ou, quand ils y sont forcés par l'obéissance, se livrer avec dégoût à des œuvres non sillonnistes. Vous êtes le passé; eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance; institutions vieilles, auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal, ne peuvent plus se plier. Nous avons sur cet état d'esprit le témoignage de faits douloureux, capables d'arracher des larmes; et Nous ne pouvons, malgré notre longanimité, Nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh quoi! on inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, sa mère; on lui apprend que, depuis dix-neuf siècles,

l'Eglise n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine; que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France, n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du Sillon!

Le souffle de la Révolution a passé par là, et nous pouvons conclure que si les doctrines sociales du Sillon sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste.

Mais alors, que devons-nous penser de son action dans l'Eglise, lui dont le catholicisme est si pointilleux que d'un peu plus, à moins d'embrasser sa cause, on serait à ses yeux un ennemi intérieur du catholicisme et l'on ne comprendrait rien à l'Evangile et à Jésus-Christ? Nous croyons bon d'insister sur cette question parce que c'est précisément son ardeur catholique qui a valu au Sillon, jusque dans ces derniers temps, de précieux encouragements et d'illustres suffrages. Eh bien! devant les paroles et les faits, Nous sommes obligé de dire que, dans son action comme dans sa doctrine, le Sillon ne donne pas satisfaction à l'Eglise.

Action sillonniste et action catholique

D'abord son catholicisme ne s'accommode que de la forme du gouvernement démocratique, qu'il estime être la plus favorable à l'Eglise, et se confond pour ainsi dire avec elle; il inféode donc sa religion à un parti politique. Nous n'avons pas à démentir que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Eglise dans le monde; Nous avons déjà rappelé que l'Eglise a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts. Ce que Nous voulons affirmer encore une fois après notre précedesseur, c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement; erreur et danger qui sont d'autant plus grands lorsqu'on synthétise la religion avec un genre de démocratie dont les doctrines sont erronées. Or, c'est le cas du Sillon, lequel, par le fait, et pour une forme politique spéciale, en compromettant l'Eglise, divise les catholiques, arrache la jeunesse et même des prêtres et des séminaristes à l'action simplement catholique, et dépense, en pure perte, les forces vives d'une partie de la nation.

Et voyez, Vénérables Frères, une étonnante contradiction. C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le Sillon s'abstient de défendre l'Eglise attaquée. Certes, ce n'est pas l'Eglise qui est descendue dans l'arène politique; on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépourvoir. Le devoir de tout catholique n'est-il pas d'user des armes politiques qu'il tient en main pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour lui rendre ce qui lui est dû? Eh bien! en face de l'Eglise ainsi violente, on a souvent la douleur de voir les sillonnistes se croiser les bras, si ce n'est qu'à la défendre ils trouvent leur compte; on les voit dieter ou soutenir un programme qui nulle part ni à aucun degré ne révèle le catholicisme. Ce qui n'empêche pas les mêmes hommes, en pleine lutte politique, sous le coup d'une provocation, d'afficher publiquement leur foi. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux hommes dans le sillonniste: l'individu, qui est catholique; le sillonniste, l'homme d'action, qui est neutre.

Il fut un temps où le Sillon, comme tel, était formellement catholique. En fait de force morale, il n'en connaissait qu'une, la force catholique, et il allait proclamant que la démocratie serait catholique ou qu'elle ne serait pas. Un moment vint où il se ravisa. Il laissa à chacun sa religion ou sa philosophie. Il cessa lui-même de se qualifier de catholique, et à la formule: « la démocratie sera catholique », il substitua cette autre: « la démocratie ne sera pas anticatholique », pas plus d'ailleurs qu'antijuive ou antibouddhiste. Ce fut l'époque du plus grand Sillon. On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'

Dernière heure

pour être convenablement habillés pendant le reste de la saison d'été sur la Côte du Pacifique.

NOY DE LA FIN

Lui. — Décidément, le soleil persiste à nous priver de ses rayons.

Elle. — C'est vrai. Mais, heureusement, il y en a d'autres. Nous irons, si tu veux, les voir ensemble tout à l'heure... les rayons de dentelles, de confections pour dames...

Confédération

Exposition nationale d'agriculture. — Le Tribunal fédéral a délégué à la journée officielle de l'exposition d'agriculture de Lausanne, le 15 septembre, son président, M. Perrier, et MM. les juges Weiss et Kirchofer.

Echos du tir fédéral. — On a livré à Berne, pour le tir fédéral, 400 montres et pour hommes, 665 montres et pour dames; 2500 montres en argent, 9200 médailles en argent et 400 médailles en or.

Les avalanches. — Sait-on qu'il tombe en Suisse, chaque année, 9368 avalanches? C'est M. Coaz, inspecteur en chef des forêts qui nous l'apprend. Il a relevé annuellement 2320 dans la vallée du Rhin, 1465 le long du cours de l'Aar, 131 dans le Jura, 990 dans la vallée de la Reuss, 657 dans celle de la Linth, pour ne citer que celles-là. Elles recouvrent au total une superficie de près de 22,000 kilomètres carrés, soit presque toute l'étendue des Alpes, ou près de la moitié du territoire suisse.

M. Coaz démontre que le progrès n'est pas étranger à l'accroissement du nombre des avalanches, par le fait du déboisement. Si l'homme, dit-il, était resté étranger à l'Alpe, il est probable qu'aujourd'hui les forêts atteindraient une plus grande altitude. Il y aurait maintenant la haute, dans ces étendues désolées, des forêts vierges d'où l'avalanche ne descendrait jamais.

Élevage. — Sur l'emplacement habituel, situé entre les établissements militaires et la station de chemin de fer d'Ostermündingen (Berne) a été ouvert hier après midi le troisième marché hebdomadaire de taureaux et de verrats de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée. 320 taureaux et 62 verrats sont exposés; ce sont presque tous des animaux de premier choix. Ce matin, ont commencé les travaux du jury, présidé par M. Eigenmann, conseiller national.

Cantons

BERNE

Clergé jurassien. — M. l'abbé Vallat, curé de Boncourt, a été désigné par Mgr Stumm, évêque de Bâle, et Lugano, pour remplir les fonctions de vicaire des Franches-Montagnes, en remplacement de M. Fölléto, appelé à Porrentruy.

TESSIN

La défaite des anticléricals luganais. — On nous écrit: La journée de dimanche doit être inscrite en lettres d'or dans l'histoire politique de la ville de Lugano. Pour la première fois, le boulevard de l'anticléricalisme tessinois a été pris d'assaut par les partis de droite et par les libéraux modérés amis de l'ordre.

Le travail a été intense de part et d'autre. Jusqu'au dernier moment, on crut qu'il serait impossible d'emporter la place.

Les radicaux, disait-on, seront victorieux à une majorité de 50 à 100 voix. On fut trop pessimiste.

Au lieu de perdre la bataille pour une centaine de voix, nos amis de Lugano ont brillamment gagné à une majorité de 150 suffrages.

Les conservateurs luganais ont droit à être félicités: leur victoire est de la plus haute importance; pour la première fois, nos radicaux sont battus là précisément où ils se croyaient les maîtres incontestés. M. Bossi n'en revient pas et toutes les colonnes de l'Action ne peuvent suffire à déverser sa bile.

C'est que la journée de dimanche constitue le désaveu le plus complet de toute la politique communale luganaise, surtout en ce qui touche à l'administration de l'hôpital communal.

Le peuple a nettement dit son avis quant au fait de la laïcisation de nos établissements hospitaliers.

Les radicaux du conseil communal se sont vants jadis d'avoir derrière eux la majorité du peuple de Lugano.

Bienfaisance. — La veuve de l'ancien conseiller d'Etat, conservateur von Mentlen, M^{me} von Mentlen-Bonzanigo, morte lundi, à Bellinzona, à l'âge de 72 ans, a laissé toute sa fortune, évaluée à 500,000 francs, à des institutions de charité.

Une partie, notamment, sera consacrée à la construction d'un orphelinat.

VAUD

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a adopté sans discussion le rapport de gestion pour 1909. Deux motions ont été déposées dont l'une demande la création d'ateliers nationaux dans lesquels les indigents seraient occupés pendant l'hiver.

VALAIS

La récolte des fruits. — Les expéditions d'abricots touchent à leur fin. Elles ont été cette année particulièrement importantes. Les prix ont varié de 25 à 45 centimes le kilo, suivant la quantité et le choix.

Les envois de pruneaux et de pommes ont commencé; ils promettent d'être actifs, mais les prix paraissent devoir être moins rémunérateurs, à cause de la grande abondance de fruits, un peu partout.

Le Martigny-Oriental. — La ligne du chemin de fer Martigny-Oriental est ouverte à l'exploitation toute l'année à partir de demain 1^{er} septembre.

NEUCHÂTEL

Inauguration. — Dimanche sera inauguré à La Chaux-de-Fonds le monument de la République. Le Conseil fédéral a délégué aux fêtes M. Comtesse, président de la Confédération, et M. Ruchet, vice-président du Conseil fédéral. Le Conseil d'Etat y assistera in corpore. Le cortège de l'après-midi comprendra 30 groupes avec plus de 1000 figurants.

GENÈVE

Décès. — On annonce la mort de M. Adolphe Mansbach, ancien consul d'Autriche, qui joua un rôle très en vue lors de l'assassinat de l'impératrice Elisabeth à Genève. Il s'était fait naturaliser Suisse et était âgé de 72 ans.

Genève-aviation. — Un richissime Genevois, M. Antoine Marchal, maire de Collex, s'est rendu hier après midi acquéreur d'immenses terrains, d'environ deux millions de mètres carrés, situés sur les territoires de Versoix et de Collex, qu'il mettra presque gratuitement à la disposition des aviateurs genevois.

CHRONIQUE MILITAIRE

Les cours de répétition de la 2^e brigade

On nous écrit du quatrième régiment: Le bataillon 11 et le bataillon 88 sont entrés en service lundi, à Sion, pour le cours de la deuxième brigade, qui s'effectue dans la région située entre Châtellain-Saint-Denis et Vevy; et se terminera à Morges. La mobilisation a été particulièrement rapide. Les beaux jours de l'organisation de la troupe prennent vingt-quatre heures, où Sion s'embellissait le soir d'une foule remuante de soldats et se réjouissait en attendant la retraite jouée par la fanfare du régiment, sont passés. On estime aujourd'hui qu'une troupe sortie en parfait état du cours précédent doit se présenter convenablement équipée, à quelques exceptions près, au cours suivant, et que les opérations de mobilisation ne doivent pas exiger plus de trois heures. En effet, le bataillon 11 put quitter Sion le même jour, à une heure et demie, et le bataillon 88, à deux heures et demie. Les deux bataillons débarquaient deux heures plus tard à Clarens, d'où ils se dirigeaient sur leurs casernes, à Blonay-Tercier et Blonay-Saint-Léger, où ils ont aussitôt pris leurs quartiers, avec le bataillon 10, de Genève, le troisième du régiment. Une mobilisation aussi rapide constitue certainement un fait nouveau intéressant à souligner.

Les cantonnements de Blonay sont bons, mais le temps laisse quelque peu à désirer. Rappelons que le bataillon 88 est commandé par le major Bürgener, conseiller d'Etat, le 11 par le major Bègler, le 10 par le major Bördler, le 4^{me} régiment par le lieutenant-colonel Feyler, et la 2^e brigade par le colonel de Neuron.

Les manœuvres du 11^{me} corps

Les officiers étrangers qui suivent les manœuvres du 2^{me} corps d'armée suisse ont été reçus hier matin, à 11 h. 30, au Palais fédéral, par M. Ruchet, vice-président du Conseil fédéral, et M. Müller, chef du Département militaire.

A midi, le Conseil fédéral a offert un déjeuner de 54 couverts au Bernerhof.

Au dessert, M. Ruchet a souhaité la bienvenue aux officiers étrangers et a porté la santé des souverains et chefs d'Etat des puissances représentées par eux.

Le général baron de Hotzendorf, chef de l'état-major autrichien, a répondu et remercié le Conseil fédéral de son aimable accueil.

Ce matin, mercredi, ont commencé les manœuvres de corps. Sauf la journée de vendredi, qui sera consacrée à l'inspection, elles se continueront jusqu'au jeudi 8 septembre.

La partie la plus intéressante des ma-

nœuvres commencera dimanche soir. A partir de ce moment, la 3^e division, à laquelle sera adjointe l'artillerie de corps, manœuvrera contre la 5^e division, appuyée par une division de cavalerie comprenant la 1^{re} et la 2^e brigade, plus le 4^{me} régiment. L'action de cette division de cavalerie, qui est placée sous le commandement du colonel Lenz, constituera un des éléments les plus intéressants de ces manœuvres. Il s'agit moins de former la cavalerie à des opérations de grande envergure qu'à détruire l'infanterie et combattre les divisions de cavalerie que l'étranger jetterait, en cas d'invasion, sur le territoire suisse.

Le choix du terrain des manœuvres constitue un autre élément d'intérêt qui se révèle par la présence d'une trentaine d'officiers étrangers; c'est un chiffre qui n'est guère dépassé même dans les manœuvres les plus importantes qui ont lieu chez nos grands voisins.

On se demande comment se comporteront les divisions d'infanterie, la cavalerie, l'artillerie dans le terrain si accidenté du Jura.

Quant à la donnée générale des manœuvres, elle n'est pas officiellement connue, mais on sait que la 5^{me} division et la division de cavalerie représenteront une force ennemie ayant passé la frontière et cherchant à déboucher sur le plateau par le vallon de Saint-Imier. La 3^{me} division, qui cantonnera dimanche au nord de Bienne, sera chargée de la défense. Une des phases les plus intéressantes des manœuvres sera la défense de la hauteur des Rangiers, qui commande la route de Delémont à Porrentruy.

Une bataille aurait lieu lundi, entre le Doubs et la Sorne.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

A la poursuite d'un assassin. — Nous recevons de la police le signalement d'un assassin qui a été étranglé, le 13 août dernier, dans une auberge de Nuremberg (Bavière), un sommelier du nom de Betty Drescher et lui a dérobé le contenu d'une sacoche; à peu près 600 fr. L'assassin est un nommé Henri Dick, né en 1878, à Gneis (Bavière). Après avoir fait son service militaire, il fut employé de commerce à Würzburg, d'où il vint à Nuremberg. Il a été condamné à diverses reprises pour vols et détournements à Aix-la-Chapelle, Mayence, Passau, Stuttgart, Carlsruhe et Innsbruck. Voici son signalement: Taille, 1 m. 70; visage blême; cheveux blancs, avec moustache d'un blond roux; yeux grands et bleus; sourcils réguliers; front moyen; nez droit; vêtements gris; chemise blanche avec col droit et cravate noire; chapeau de feutre mou gris clair; parapluie; connaît la sténographie; ne parle que le dialecte du sud de l'Allemagne.

Il a pris, au cours de sa vie aventureuse, les faux noms suivants: Wilhelm Gebhard, Heinrich Drexler, Heinrich Dehler. Il voyage sans doute encore sous un faux nom et aura même transformé son extérieur. Il porte notamment comme marques caractéristiques une grande cicatrice au poignet gauche et une verrue au-dessous du menton.

Une forte prime est promise à qui fera découvrir l'assassin.

Tremblement de terre.

On mande de Reggio-de-Calabre: Une très forte secousse sismique a été ressentie mardi matin à 3 h. 15. La population campe en plein air. D'après les premières nouvelles reçues, la secousse a été également ressentie à Messine et dans d'autres localités. Jusqu'à présent, on ne signale aucun dégât.

A Catanzaro et à Messine, entre 2 h. 30 et 3 h. mardi matin, on a ressenti une forte secousse de tremblement de terre. Il n'y a aucun dommage à déplorer, si ce n'est l'écroulement de quelques anciens murs à Messine.

Le tremblement de terre de mardi matin a été ressenti à Gallina, à Milazzo et à Milété. A Rome, les instruments de l'Observatoire ont été endommagés.

Inondations en Chine. — Le courrier d'Extrême-Orient apporte la nouvelle que, dans les récentes inondations en Chine, plus de 10,000 personnes ont été noyées.

SUISSE

Noyade. — Hier après midi, deux enfants de quatre et cinq ans sont tombés dans une écluse de la Suse, à Bienne. Le maître ramoneur Holzer réussit à sauver l'un des enfants, sans se rendre compte que la deuxième victime, qui obéissait à pic pendant qu'il sauvait la première, était son propre enfant.

Près de Mur (Argovie), un jeune fabricant, d'origine allemande, s'est noyé en se baignant dans l'Aar, où il s'était aventuré malgré les avertissements d'autres baigneurs.

Victimes de l'alcool. — Dans une maison isolée, près du village de Vechingen (Berne), on a découvert le cadavre du seul habitant du logis, un vieillard de 74 ans, et, dans une chambre voisine, celui d'un autre individu, tous deux victimes de l'alcoolisme. Une enquête est ouverte.

Condamnation d'un assassin. — Le 1^{er} juin dernier, près d'Alle (Jura bernois), le garde-voies du Porrentruy-Bonfol Joseph Hennin, qui rentrait chez lui après avoir tiré sa paie, environ 90 fr., fut tué d'un coup de feu et dépouillé de son argent. Le meurtrier présumé ne tarda pas à être arrêté. C'était le nommé Joseph Messerli, de Rueggisberg, 40 ans, journalier et bûcheron. Pendant l'instruction, Messerli a

fait des aveux complets. La cour d'assises du Jura, réunie hier à Delémont, a condamné Messerli à la réclusion perpétuelle.

Vite alerte. — Un incendie dû à l'explosion d'un récipient de pétrole qui s'était trouvé dans un magasin d'épicerie, à La Jenk (Oberland bernois), a mis en émoi hier soir toute la population du village. A cause du vent qui soufflait, les maisons voisines, toutes construites en bois, furent en grand danger; mais grâce aux nouveaux hydrants, on réussit à maîtriser assez rapidement l'incendie.

Une chasse au bouc. — A Crassier (Vaud), un bouc qu'on s'appretait à embarquer pour Lausanne s'est subitement échappé. Dans sa course il blessa sept personnes, dont un assez sérieusement. Après une longue poursuite on réussit à l'abattre à coups de fusil.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a de nouveau été constatée dans le canton de Glaris, la semaine dernière, sur un pâturage de Linthal, puis le 29 août, sur l'alpe de Bergli (commune de Matt).

FRIBOURG

Semaine sociale

Le nombre des inscriptions pour la Semaine sociale, qui était hier de 110, s'élève aujourd'hui à 157. Il résulte des demandes de renseignements, parvenues au Bureau qu'autres inscriptions arrivent encore. Il est recommandé aux participants de souscrire aussi pour le compte rendu de la Semaine sociale, qui paraîtra immédiatement après celle-ci. Le prix en est de 3 fr.

De divers côtés, on demande si les dames pourront assister aux cours et conférences de la Semaine sociale. Cela va de soi. Toutes les dames s'occupant d'œuvres sont chaleureusement invitées.

Une vieille affaire. — Le 27 juin dernier, La Liberté signalait la trouvaille du corps d'un noyé sur la grève du lac de Morat.

Le cadavre était celui d'un pensionnaire de l'asile des vieillards de Jentes. La commission de cet établissement nous adresse, en date du 27 août, une réclamation où elle déclare que le vieillard en question ne s'est jamais évadé de l'asile, qu'il n'y a jamais été reconduit par la force publique, et qu'il en est parti volontairement peu de jours avant le drame, pour se rendre à une fête à Morat. La direction de l'asile se plaint de ce que notre entrefilet donnait à penser que le malheureux avait été maltraité à Jentes.

Ce n'a jamais été notre intention de faire peser un tel soupçon sur la direction de l'asile de Jentes. En parlant d'évasion, sur la foi de renseignements que nous avions lieu de croire sûrs, nous n'avons, quant à nous, pas fait de supposition déshonorante pour la direction de l'asile. Nous ne pensions pas qu'aucun de nos lecteurs en ait fait. Tout le monde sait que les ennemis de cette sorte ne sont pas rares dans les asiles.

Un incident. — Deux citoyens de Villars dont les enfants avaient manqué la leçon du catéchisme ont été invités, conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur, à payer une amende de 20 centimes.

Au lieu de s'exécuter, ils ont opposé à l'agent percepteur de l'amende un refus catégorique. Dans ces conditions, l'amende devait et a été, en vertu de la loi et du règlement, convertie en prison.

Aujourd'hui ces deux citoyens nantisent la presse de l'opposition, de leur mésaventure et cherchent à amener l'opinion contre le pasteur de la paroisse et contre l'autorité exécutive.

Ils n'auront réussi qu'à se rendre ridicules.

Lorsqu'en effet on est président du conseil de paroisse et vice-président du conseil communal, et que l'on est placé dans l'alternative ou de payer une amende de 20 centimes pour une absence d'école de son enfant ou de subir la prison, on paye l'amende de 20 centimes alors même qu'on l'estimerait imméritée. Dans ce dernier cas, il y a la voie du recours à l'autorité supérieure.

En choisissant l'alternative de la prison et en l'annonçant par la voie de la presse, les deux citoyens de Villars n'ont réussi qu'à faire sourire les gens sérieux.

Un martyr de quinze jours. — On a conduit dimanche au cimetière de Vuadens, au milieu d'un grand concours de la population, M^{lle} Marie Moret, qui a succombé aux suites d'un affreux accident arrivé le 15 août dernier.

Une bonbonne de pétrole, surchauffée par le voisinage d'un fourneau potager et d'une lousiveuse, avait fait explosion dans la cuisine de la famille Moret, et la jeune fille avait été horriblement brûlée par le liquide enflammé. Elle souffrit pendant quinze jours un véritable martyre, auquel la mort vint mettre fin, vendredi dernier.

Mort d'un académicien

Paris, 31 août.

On annonce la mort de M. Albert Vandal, de l'Académie française.

M. Vandal souffrait depuis quelque temps déjà d'une congestion pulmonaire et s'était rendu en Suisse pour se rétablir. Mais son état s'étant subitement aggravé, M. Vandal était rentré à Paris, où il s'était allié pour le plus se rétablir.

Le comte Albert Vandal était né le 7 juillet 1853; à Paris. Il fit des études de droit et passa même l'examen de docteur; mais ce sont ses ouvrages d'histoire qui lui ouvrirent les portes de l'Académie. Il était professeur à l'École libre des sciences politiques. Ses œuvres sont les suivantes: *Napoléon et Alexandre I^{er}* (3 vol.); *Louis XV et Elisabeth de Russie: Une ambassade française en Orient sous Louis XV: Les Arméniens et la réforme en Turquie: Les voyages du marquis de Nointel; L'Avènement de Bonaparte* (2 vol.).

Le choléra

Rome, 31 août.

Dans les dernières 24 h., on a constaté, dans la province de Foggia: à San Ferdinando, 1 cas de choléra; à Cerignola, 1 cas; à Margherita di Savoia, 1 cas; à Trinitapoli, 3 cas et 2 décès. Dans la province de Bari, à Barletta, 5 cas et deux décès; à Trani, 1 cas; à Molfetta, 1 cas et 1 décès.

Presbourg (Hongrie), 31 août.

La servante Antonie Tranka, atteinte du choléra à bord du vapeur *Regensburg*, est morte à l'hôpital pour cholériques à Presbourg.

Grèce et Turquie

Constantinople, 31 août.

Le boycottage anti-grec augmente. Des affiches sont placardées sur les murs des boutiques grecques de Scutari, invitant le public à n'y pas pénétrer.

Grève de cheminots

Londres, 31 août.

Le chemin de fer de South-Clark-Ireland est désorganisé par une grève des employés de la voie qui demandent une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail. Le personnel des trains doit descendre à chaque passage à niveau pour fermer et ouvrir les barrières.

Colombus (Ohio), 31 août.

La grève des employés des tramways a provoqué des émeutes lundi soir dans toute la ville. Les grévistes ont fait feu sur de nombreux trains et ont maltraité le personnel jaune, dont beaucoup d'agents ont été grièvement blessés. Ils ont également dynamité une voiture.

Surmenage militaire

Munich, 31 août.

Au retour d'un long exercice, un grand nombre de soldats du 15^{me} régiment d'infanterie caserné actuellement à Munich sont tombés malades à la suite de la chaleur. Un volontaire est mort dans la nuit.

Revendications tchèques

Tetschen (Bohême), 31 août.

Une assemblée de délégués de la minorité tchèque de la région holléroise du nord-ouest de la Bohême a décidé de commencer une grève scolaire si le gouvernement se refuse à donner satisfaction aux réclamations des Tchèques relatives aux écoles.

Banque volée

Prague, 31 août.

Un fabricant du nom de Kubin et un étudiant en pédagogie ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir dérobé 38,000 couronnes en argent et en papier à la banque Schmid et C^o, à Carlsbad. La plus grande partie de la somme dérobée a été retrouvée sur eux.

Automobile meurtrière

Munich, 31 août.

Une automobile s'est jetée sur le public qui sortait mardi soir, à l'issue de la représentation, du théâtre du Prince-Régent. Une dame a été tuée.

Du mauvais béton

Gyula (Hongrie), 31 août.

Le toit en béton armé du pavillon de chirurgie du nouvel hôpital en construction s'est effondré. Un ouvrier a été tué; 6 ouvriers sont grièvement blessés. Un homme est encore enseveli sous les décombres.

Attentat

New-York, 31 août.

Un ouvrier congédié de la Compagnie de chemins de fer de la Grèce Nord-Est a essayé de faire sauter à la nitro-glycérine le bureau de cette Compagnie. Il a été surpris et tué par un détective de la Compagnie.

SUISSE

Explosion d'un anarchiste

Berne, 31 août.

Le Conseil fédéral a décidé de donner suite à la proposition du procureur général de la Confédération d'expulser du territoire suisse l'anarchiste français Casten, auteur d'un article contre le président Fallières, intitulé *Le Assassin*.

Un aviateur suisse

Schaffhouse, 31 août.

Un pasteur aviateur schaffhouseois, M. Gysi, a effectué plusieurs très beaux vols sur un monoplan de son invention.

En temps de misère

Nyon, 31 août.

Une assemblée populaire convoquée par la société de gymnastique de Nyon a décidé de renvoyer à des temps meilleurs, la fête cantonale de gymnastique de Nyon qui devait avoir lieu en 1911.

Drôme

Montreux, 31 août.

Hier soir, à six heures, une jeune femme de vingt ans, Jeanne Ernst, a sauté dans un accès de fièvre du deuxième étage dans la rue en tenant son enfant dans ses bras. L'enfant n'a pas eu de mal; la malheureuse mère a succombé une heure plus tard à ses blessures.

Calendrier

JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE

Sainte VÉRENE

Sainte Vèrene, vierge et martyre, était compagne des soldats de la Légion thébaine.

Sommaire des Revues

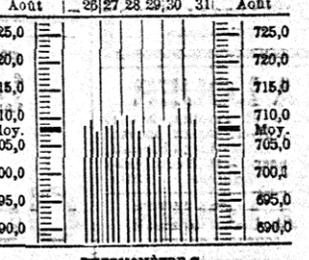
L'Union. — Journal de la semaine. — Sommaire du No 35 du 27 août.

L'esprit de la Nouvelle Sorbonne III, Agathon. — Affaires intérieures: L'Ecole de France, J. — Affaires extérieures: Les libertés croates, Georges Gallis. — Armée et marine: La question du havresac, E. Miles; L'abandon de la Méditerranée; ses dangers, H. Laurier. — Notes et figures: L'homme du jour au Nicaragua, Paul Genève; La psychologie de la mode, Georges Grappo; Qu'avons-nous fait des princes balkaniques? Carlos Fischer; La Terreur de Pégéas, Jules Bértaut. — Mémoires et documents: Comment la Savoie est devenue française, Comtesse Gloria; A propos des manuels scolaires, S. de R. — Enquêtes et voyages: Une Enquête officielle sur le progrès social en Angleterre, Jacques Bârdoux. — La Vie littéraire: Le Cas de M. Fernand Gregh, Jean de Pierrefeu; Les Manuscrits de M. d'Annunzio, V. — Théâtre et Musique: Les « Deux Ecoles », par Alfred Capus; Une polémique théâtrale en Belgique, J. Ernest-Charles; Un théâtre dans les Vosges, Henri Lichtenberger. — Revue des Revues: Revues françaises, F.-C. de Maigret; Revues étrangères, J. B. A. A., etc. — Actualité médicale: Le choléra, Dr E. Rozet. — La Vie économique: Un grand port en formation, Raymond Perraud. — Les Sports: La Semaine française, Georges Rozet. — La Finance. — Les Faits de la semaine.

En vente partout, 50 cent. le numéro. — Abonnement, 30 fr. par an, 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg
Du 30 août 1910
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Août	28	29	30	31	Août
8 h. m.	14	15	16	14	12
1 h. s.	16	17	17	14	16
8 h. s.	14	16	16	15	14

HUMIDITÉ

8 h. m.	60	67	67	75	75
1 h. s.	60	54	54	60	60
8 h. s.	60	60	60	60	60

Température max. dans les 24 h.: 18°

Température min. dans les 24 h.: 11°

Mau tombée dans les 24 h.: 2 mm.

Vent Direction: S.-O.

Force: léger.

État du ciel: couvert.

ÉCOLE DE COMMERCE WIDEMANN, BALE

Fondée en 1876
Kohlenberg, 13.

Cours semestriels et annuels. Cours préparatoires de langue allemande. — Entrée mi-avril et mi-octobre.
Prospectus gratis par le directeur : René WIDEMANN, docteur en droit.

Les familles Duruz-Reydellet, à Berne; Fischer-Reydellet, Clément-Reydellet et Chatton-Reydellet, à Fribourg, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Mme Bersel-Overney et sa famille, très touchées des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Institut Minerva
Préparation rapide et approfondie au Polytechnicum et à l'Université de Zurich.

Voyageur
est demandé. La connaissance de la branche n'est pas nécessaire. Traitement fixe annuel est assuré. Offres sous M 4524 z, à Hasenstein et Vogler, Lucerne. La connaissance de la langue allemande est exigée. 3549

Pour cause de départ
à vendre la maison Forney-Riche, à Romont, exceptionnellement située sur la place du marché, à côté de l'Hôtel-de-Ville et comprenant magasin, entrepôt, vastes locaux pouvant être aménagés pour tout genre de commerce ou industrie. S'adresser au bureau de la Banque populaire de la Glâne, à Romont. 3531

Couleurs en toutes nuances, préparées, prêtes à être employées, pour jalouses, bancs de jardins, meubles de vérandas, etc.

Vernis émail Tosa, pour meubles et bicyclettes.

Vernis copal, de la maison Wilkinson de Londres.

Laque pour chapeaux, en toutes couleurs.

Strobin pour blanchir les chapeaux de paille.

Teintures pour étoffes de laine, coton et soie.

DROGUERIE
A. CHRISTINAZ
rue de Lausanne, 67
FRIBOURG
Téléphone

A LOUER
avenue de Pérolles, Nos 19 et 21, divers locaux pouvant servir de magasins ou bureaux. S'adresser à M. Weck, Aebly et C^{ie}, banquiers. 2678

A LOUER
pour tout de suite
un bel appartement exposé au soleil, composé de 3 chambres, cuisine, chambre de bain installée et mansarde, cave et galetas, buanderie et séchoir, eau, gaz et lumière électrique. S'adresser à M. Cimma, Pérolles. H 1921 F 2501

Filature de laine
de PAYERNE
Fabrique de draps et lainiers en tous genres
Fabrication à façon
Se rend tous les jours de marchés et foires :
Fribourg : Rue des Epouses.
Morat : vis-à-vis de la poste.
Romont : maison Ph. Clément.
Se recommander, 3399-1349
J. Gingins-Berger.

Taches de roussure
disparaissent rapidement par l'emploi du lait antephtélique; en flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50, chez MM. Jambé, ph., Châtel-St-Denis; Gschli, pharm., Bulle; Nobadey, pharm., Romont, et Esch, pharm., Fribourg.

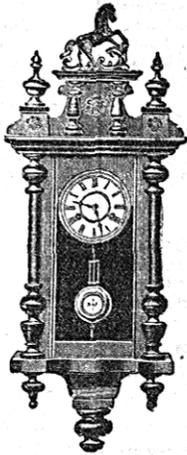
A LOUER
au quartier des Places
petite maison
bien exposée au soleil. Entrée immédiate. H 3038 F 2446
S'adresser à M. Weck, Eby, et C^{ie}, banquiers, à Fribourg.

Achetez Soieries Suisses!

les Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc ou couleur :
Crépon, Duchesse, Cachemire, Messaline, Côtelé, Eolienne, Shantung, Mousseline 120 cm. de large à partir de 1 fr. 15 le mètre. Velours et Peluche, pour robes et blouses, etc., de même que les Blouses et Robes brodées en batiste, laine, toile, soie.
Nous vendons nos soies garanties solides directement aux particuliers et franco de port à domicile. 2849
Schweizer & C^{ie}, Lucerne K73
Exportation de Soieries

Avis aux Dames

Le magasin "Salon de Corsets", est transféré rue de Lausanne, 21 (maison Scheller).



A SAISIR!

jusqu'à épuisement
nous expédions contre remboursement, pour liquider notre immense stock, un

RÉGULATEUR

selon la gravure ci-contre, avec mouvement et sonnerie magnifique sonnant les heures et les demies, hauteur 75 cm., au prix extraordinairement bon marché de

14 fr. 50

5 ANS DE GARANTIE
Profitez de l'excellente occasion que présente notre vente de liquidation et demandez tout de suite l'envoi de ce régulateur.
Fabrique d'horlogerie (Aralk), La Chaux-de-Fonds.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & STEBER
FRIBOURG
ENTREPÔT pour Henri
BOUILLES, COKE, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPE & NON COUPE

ALCOOL
MENTHE ET CAMOMILLES
GOLLIEZ
remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (33 ans de succès)
En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 1 fr. et 2 fr.
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Grand Café BEAU-SITE

A BEAUREGARD. — Point terminus du tram.

Concerts-Variétés

M. et M^{me} LEPRINCE

chanteurs des premières scènes parisiennes, de passage à Fribourg, donneront le 1^{er} septembre et les jours suivants une série de représentations extraordinaires.
Sélections des ouvrages suivants (duos et airs) : Le Trouvère. — Carmen. — Dragons de Villars. — Mireille. — Hérodiade. — Samson et Dalila. — Revue de Saba. — Traviata, etc. — Répertoire classique des vieilles chansons françaises. — Répertoire à la mode.

VOYAGES TRANSATLANTIQUES
du Norddeutscher Lloyd

Pour New-York :	de Brême Kronprinz Wilhelm	13 sept.
via Southampton et Cherbourg	de Brême Grosser Kurfürst	17 "
via Southampton et Cherbourg	de Brême Kaiser Wilhelm II	20 "
via Southampton et Cherbourg	de Brême Prinz Friedrich Wilhelm	24 "
via Naples et Gibraltar	de Gènes Berlin	15 "
Pour Philadelphie	de Brême Hannover	22 "
Pour le Brésil via Anvers	de Brême Halle	24 "
Pour Montevideo et Buenos-Aires	de Brême Eisenach	1 ^{er} octobre
Pour Alger et Gibraltar	de Gènes Prinz Ludwig	22 septembre
Pour l'Asie orientale, via Naples et Port-Saïd	de Gènes Prinzess Alice	22 "
"	de Gènes Lützow	6 octobre
Pour l'Australie	de Gènes Roon	13 septembre
Pour Alexandrie	de Marseille Prinz Heinrich	14 septembre
Pour le Pirée et Constantinople	de Gènes Stambul	23 septembre
via Naples et Catane	de Gènes Therapia	7 octobre

Billets circulaires internationaux. — Wagons-lits. — Voyages de plaisir.
Expéditions. — Passage de cabine. — ÉMIGRATION
Renseignements gratuits sur tous voyages.
H. MEISS & C^{ie}, Agence générale pour la Suisse, Zurich, Bahnhofstr., 40
REPRÉSENTANT A FRIBOURG :
Henri CLARAZ, Maison CLARAZ et C^{ie}, expéditeurs, 35, rue de Romont.

VIENT DE PARAÎTRE :

Almanach des Familles chrétiennes

pour l'année 1911

PRIX : 50 CENTIMES

EN VENTE

à la Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

Commerce de fer fribourgeois

S. A.

90, rue du Pont-Suspendu, 90

BARRES COUPEES POUR LES RECAINS.

POMPES A PURIN EN TOLE GALVANISÉE AO FED.

MONIES DE SOUPAPES DE VIDAGE PATENTÉES.

LIENS POUR GERBES, QUALITÉ EXTRA FORTE ET DURABLE.

CORDES A PRESSER LES CHARS.

HACHE-PAILLE PATENTÉS, SYSTÈME « SPEISER ».

BOUILLEURS A VAPEUR. FOURRAGES, syst. « Ventzki ».

BOANDERIES « LA ROMAINE ».

Prix avantageux et facilités de paiement

Se recommande,

H 464 F 3277-1355

Léon PLANCHEREL, gérant.

JACQUENOUD & VONLANTHEN

Menuiserie mécanique

Tour Henri FRIBOURG Tour Henri

Spécialité : Travaux de bâtiment

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Prix modérés.

Devis à disposition.

C. T. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste

absent

A VENDRE

à la rue de Lausanne, maison de bon rapport. Convientrait pour boucher ou hôtel, bonne cave, cour, chambre à fumer. S'adresser sous H 2894 F, à Hasenstein et Vogler, Fribourg. 2817

Café excellent

à vendre pour circonstances de famille. Clientèle assurée par sa position dans un grand village industriel entre 2 usines et la gare. S'adresser au notaire Monney, à Avenches. 3447

A LOUER

un joli appartement de 2 chambres et cuisine avec dépendance, bien au soleil. Situation agréable. 3451
S'adresser No 28, rue de l'Industrie, Pérolles.

à vendre à Payerne

bâtiment avec boulangerie, magasin, dépendances et six logements clients et bon rapport de revenu annuel. Position d'avant pour preneur sérieux. Grande facilité de paiement. 3538
Pour traiter, s'adresser à L. Zaninotti, entrepreneur, à Romont.

Gentiane

On achèterait une centaine de quintaux de racines de gentiane à distiller. 3541
S'adresser à Joseph Riedo, distillateur, à Rutil, près Planfayon.

Abricots du Valais

Quintaux de 10 kg. 5 kg. 2 1/2 kg.
Extra 7.50 4.— 2.25
1^{er} choix 6.50 3.50 2.—
Confiture 5.50 3.25 1.75
Franco contre remboursement.
Tomates, Reines Claudes, 25 à 35 cent. Poires et pommes.
John Dufaux, propr., Saxon.

D^r Max BULLET

MÉDECIN-DENTISTE

de retour

Bonne musique

de six exécutants demande engagement pour la benichon. Prix 130 fr.
S'adresser à J. Würsten, secrétaire, fanfare, Grandvaux. 3539

Location D'AUBERGE

Lundi 5 septembre prochain, entre 2 et 4 h. de l'après-midi, le conseil communal de Féligy mettra en location, par voie de mises publiques, sa pinte communale avec dépendances, jardin et verger.
Par son agréable situation sur la grand-route Payerne-Combremont, sa proximité de la cité de Berthe, sa installation téléphonique, elle peut procurer un gain assuré à tout preneur sérieux. Les conditions des mises déposent à la secrétaire communale où les intéressés peuvent en prendre connaissance. 3444
Féligy, le 21 août 1910.
Le secrétaire communal.

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61

vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 et 80 cent. le demi-kilo. Veau à 0.90 et 1 fr. 10; le demi-kilo. Mouton, 1 fr. à 1 fr. 20 le demi-kilo. Porc, 1 fr. Tous les mercredis se trouvera sur le marché des Places. Se recommander. 118
Féligy

Le vétérinaire Pidoux

s'établira le 1^{er} septembre

A AVENCHES

S'adresser à l'Hôtel de la Couronne ou par téléphone à la pharmacie Chappatte.

A LOUER

tout de suite ou époque à convenir, 1 grande chambre non meublée, bien exposée au soleil.
S'adresser à M^{lle} Eldry, rue de Lausanne, 81. H 3217 F 3125

Un instituteur

donnerait des leçons en septembre. Branches primaires et secondaires. Violon, piano.
S'adresser sous H 3882 F, à l'agence de publicité Hasenstein et Vogler, Fribourg.

A VENDRE

OU

A LOUER

à Fribourg, à la rue des Forgerons

maison

avec 2 logements et mansardes. Entrée de suite. Favorables conditions de paiement. Pour d'autres renseignements, s'adresser à la Caisse d'Épargne et de Prêt, Guin.

On expédie

par paquet depuis 2 kilos dans toute la Suisse du bouilli au prix de 1 fr. 50 le kilo franco contre remboursement, soit bon de premier choix et garanti de toute fraîcheur.
Boucherie Tobler, No 50, St-Jean, Genève. 3146

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE
Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacie, Marché d'Éaux Minérales.

Collège Saint Charles Borromée d'Uri

A ALTDORF

sous la direction des P. P. Bénédictins de Mariastein-Bregenz. Reentrée, 6 octobre. Cours préparatoire pour les Français, trois classes industrielles, six classes latines. Situation superbe, installations les plus modernes. H 4531 Lz 3545
Pour informations, s'adresser au Rectorat.

Grande fabrique de meubles A. PFLUGER & C^{ie}, S. A.



La plus importante maison de meubles du canton de Berne. — Choix et qualité sans concurrence. Meilleures références. Spécialment installée pour trousseaux complets. Prix très avantageux. Nous occupons dans nos établissements plus de 50 ouvriers. H 6463 Y 3129

Office des faillites de Monthey

VENTE IMMOBILIÈRE

L'Office des faillites de Monthey exposera en vente, au prix de taxe, par voie d'enchères publiques qui auront lieu à Morgins, le 13 septembre 1910, à 1 heure et demie de l'après-midi, au Grand Hôtel, les immeubles suivants situés à

MORGINS, commune de Troistorrens (Valais)

1^o Le Grand Hôtel des Bains avec ses dépendances, 180 lits; 2^o Le bâtiment des bains; 3^o l'Hôtel Bellevue, 40 lits, et ses dépendances; 4^o l'Hôtel du Chalet, 170 lits et ses dépendances avec deux chalets dont l'un servant de buvette; 5^o le grand chalet à Beaufort, 15 lits; 6^o le chalet à Planproz; 7^o une scierie avec installation complète; 8^o forces motrices avec installations électriques fournissant l'électricité à tous les hôtels et à leurs dépendances; 9^o tous les terrains attenants, comprenant prés, forêts, jardins d'agrément et jardins potagers; 10^o tout le mobilier industriel.
Eau et lumière électrique à tous les étages. Chauffage central au Grand Hôtel et à ses dépendances.

Morgins est une station estivale et hivernale. Les hôtels mis en vente comportent des installations complètes pour sports d'hiver.

Pour prix, conditions de vente et tous renseignements, s'adresser à l'Office des faillites de Monthey. Monthey, le 28 août 1910. H 25843 L 3546

URÉMIE
L'excès d'Acide urique est la cause de différents maux, qui attaquent spécialement les articulations, les muscles, le système nerveux, les voies urinaires.
RHUMATISME-SCIATIQUE
ARTHRITE - GOUTTE - GRAVELLE
Pour combattre ce terrible ennemi de l'organisme humain (l'acide urique), il faut employer un dissolvant qui ne soit pas nuisible pour l'estomac, pour les reins et les intestins.
Or, les Poudres de Vichy Sport Lithinées qui jouissent au plus haut degré de cette propriété, sont souveraines pour combattre l'accumulation de l'acide urique dans le sang. Une cure prolongée vous guérira même dans les cas les plus graves.
Exiger le mot SPORT sur le carton et sur chaque paquet dosé pour un litre.
Le carton de dix doses, 1 fr. 70. Dans les principales pharmacies, drogueries et dépôts d'eaux minérales. 2249
En gros : Pharmacie Cairois, Genève.

Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier

INVITATION

Le soussigné, en vertu du mandat qui lui a été confié par le Conseil d'Administration de la Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier, invite tous les sociétaires domiciliés dans le N^o 3^o arrondissement électoral, comprenant les cantons de Fribourg, de Genève, Vaud et Valais, à assister à l'Assemblée électorale convoquée pour le vendredi, le 23 septembre 1910, à 2 heures, Brasserie Peier, à Fribourg à l'effet d'être 6 délégués à la prochaine assemblée des délégués.
La quittance de contribution pour l'exercice 1910-1911 sert de légitimation pour l'accès à l'Assemblée électorale et doit être présentée à l'entrée du local de vote.
Grenz Morat, le 25 août 1910. 3544

Par mandat du Conseil d'Administration de la Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier :
C. Adolf LUTZ.

On demande pour tout de suite deux bons ouvriers ferblantiers

Se présenter chez M. S. Duruz, ferblantier, 58, rue des Alpes. 3551